Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260114-2026005-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 14/01/2026

Date de la convocation
07/01/2026

Date d'affichage
07/01/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 22 Présents : 17 Votants : 19

A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 14 Janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : M. BOURASSEAU Eric, Maire, Mme ADAM Marie-France, Mme BLANDIN Pauline, M. BRIZARD Philippe, Mme CHEVALIER Annick, M. DALIGAULT Etienne, M. DENIS Bernard, M. FERRE Alain, M. GAUCHER Cyril, Mme GUEGAN Julie (a rejoint l'assemblée à 20h15), M. GUILET Stéphane, M. HAMON Joël, Mme MARCHAND Morgane, Mme MOUAZAN Régine, Mme PERCHER Christine, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Excusés ayant donné procuration : Mme ANIZON Marie-Cécile à Mme TEILLARD Stéphanie, M. HELIAS Patrick à Mme MOUAZAN Régine
Excusés : Mme DRENIAUD Stéphanie, M. FALIGUERHO Hugues, M. NICOLAS-LE BERRE Erwan

M. HAMON Joël a été élu secrétaire

Numéro de la délibération : 2026005
Objet de la délibération : Subvention du produit des amendes de police : programme 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un trottoir rue de Rennes au Châtellier (environ 210 ml) afin de sécuriser la circulation des piétons. Le Montant du devis établit par l'entreprise RICHARD TP de Ruffigné est de 25 194.50 € HT soit 30 233.40 € TTC. Une subvention est demandée, pour ces travaux, dans le cadre des recettes des amendes de police.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 19/01/2026